

Le Syndicat des Apiculteurs du CANTAL
vous invite à participer à son Assemblée Générale
Le Samedi 1^{er} octobre 2022 à SALERS

Chère adhérente, cher adhérent,

Vous êtes invité-e à l'AG du syndicat des apiculteurs du Cantal. La réunion débutera précisément à 9h00 et se tiendra dans la salle des fêtes, en face du restaurant « Les Templiers ». Un parking, fléché dans le centre bourg, est prévu dans la cour de l'école située à proximité de la salle des fêtes.

Depuis 2019, date de notre dernière AG, nous n'avons pu nous réunir. Tous les membres du bureau ont souhaité pour ces retrouvailles mettre l'accent sur l'aspect festif en privilégiant l'accueil et le repas et en réduisant au minimum la participation financière de chacun.

Organisation de la journée et ordre du jour :

- ❖ Accueil des participants à 8h30 avec un pot de bienvenue
- ❖ **Début de la réunion à 9h00**
 - Ouverture de la séance par le Président et présentation des personnalités invitées,
 - Présentation du bilan moral par le Président et secrétaire du syndicat,
 - Présentation du bilan financier par le trésorier du syndicat. Approbation des comptes après synthèse des 2 enquêteurs aux comptes.
 - Election en totalité des administrateurs. Se représentent les membres sortants par ordre alphabétique : **BOUYGUES** Michel (responsable dépôt), **CARRIER** Christian (Président et secrétaire), **CARSAC** Jean-Claude (dépôt), **CAUMEL** Jérôme (dépôt), **DRACON** Jean (suivi publications apicoles), **FEL** André, **GARONNE** Philippe (dépôt), **GENOT** Benjamin, **GIROUX** Jean-Pierre (dépôt), **JOACHIN** Ludovic (Trésorier, commandes, site Apicantal), **LEGON** Cédric, **PALACH** Roland (dépôt), **ROY** Christophe (appui scientifique), **TROUPENAT** Robert (dépôt). Tout autre candidat(e), souhaitant se présenter au conseil d'administration devra envoyer au Président, par courrier sur papier libre avant le 20 septembre dernier délai, sa candidature en mentionnant, si possible, un thème qu'il souhaite traiter pendant son mandat de 3 ans, et être présent le jour de l'AG dans la salle. **Il n'y aura pas appel à candidature dans la salle.**
 - Intervention des différents invités
 - Intervention de Christophe **ROY** Dr vétérinaire. Sujet traité : Les intrants en apiculture (différents matériaux, les produits de traitement de la ruche, les cires, les produits de nourrissage, la génétique, les médicaments, etc.)
 - Echanges avec la salle

❖ Apéritif sur place 12h45

❖ **Repas** pris en commun vers 13h (*Bulletin de participation obligatoire ci-joint pour s'inscrire*)

- L'après-midi, visite de Salers à l'appréciation de chacun.

Après déduction de la participation du Syndicat, le montant pour la journée s'élève à **12 €** par personne. Pour organiser cette journée dont la réservation auprès du restaurateur, nous vous demandons de nous renvoyer rapidement le bulletin de participation.

Les bénévoles souhaitent une présence nombreuse des adhérents à l'assemblée générale ; c'est l'indicateur le plus probant de la vitalité de notre syndicat. L'ordre du jour pourra être modifié en fonction de l'arrivée des personnalités invitées.

L'année 2022, pour nos abeilles a eu un premier semestre permettant d'effacer de nos mémoires l'année précédente caractérisée par de faibles récoltes et de multiples problèmes au sein des colonies. Les récoltes 2022 sont moyennes sur l'ensemble du département, pouvant être exceptionnelles dans certaines zones. Au cours des 3 années écoulées les bénévoles ont mis toute leur bonne volonté et surtout engagé de gros efforts pour que nos activités se maintiennent. Le fonctionnement du dépôt, en mode dégradé et contraint à tout de même permis de faire face à la majorité des besoins exprimés.

Malheureusement, même si les contraintes COVID s'estompent, au moins provisoirement, nous sommes face à une crise majeure à multiples facettes : la guerre aux portes de l'Europe. Pour notre dépôt des difficultés d'approvisionnement, hausse des prix, délais... Une pratique de l'élevage des abeilles qui se complexifie un peu plus chaque jour. Les découvertes récentes sur l'abeille ne suffisent plus à contrecarrer les difficultés qui s'amoncellent : environnementales avec son lot de pesticides, le changement climatique engendrant une précocité, des périodes de canicule cumulées à des sécheresses exceptionnelles, maladies, parasites, prédateurs, commercialisation. Il n'est pas un sujet qui laisse du répit, ni à l'abeille, ni à l'apiculteur.

Tous les administrateurs auront beaucoup de plaisir à vous retrouver nombreux.

Comptant sur votre présence.

A AURILLAC le 10 septembre 2022

M. Christian CARRIER
Président, secrétaire du syndicat
7 chemin des Granges
15130 ARPAJON SUR CERE
Tél : 04 71 64 17 36
Port : **06 31 10 08 85**
Messagerie : carrierc@wanadoo.fr

M. CARRIER Christian
Président du syndicat des apiculteurs
7, chemin des granges
15130 ARPAJON SUR CERE

